Cœur de Nacre

Bulletin municipal

Juillet 2007

Jaques BENOIST
Gedimat
Matériaux – Bricolage
Carrelage –Sanitaires

Route de Caen
14470 COURSEULLES S/MER
Tél. : **02.31.36.10.10**
Internet : **www.benoist.fr**

Electricité – Chauffage
Alarme et Protection

Daniel BOULAY

294 grande rue
14880 HERMANVILLE S/MER
Tél. : **02.31.97.28.01 / 06.07.30.12.47**
Fax : **02.31.96.74.87**
Mail : **danielboulay@wanadoo.fr**

Bernard CLEMENT

PIZZA

Chemin du GOULET
14610 BASLY
Tél. : **06.07.06.37.12**

Entreprise DEVAUX
Menuiserie – Charpente _ Isolation
Bois - PVC – Alu
Fermeture de loggia – Volets roulants

Z.I Route de Reviers
14470 COURSEULLES S/MER
Tél. : **02.31.37.90.13**
Fax : **02.31.37.22.83**

POSITIF NETTOYAGE
Spécialiste en vitrerie pour le particulier
Devis gratuit
Alain LÖHRER

1 route de Thaon
14610 BASLY
Tél. / Fax : **02.31.73.72.21**
Tél. : **06.67.40.11.72.**

Peinture – Revêtements (Sols & Murs)
Vitrerie - Ravalement
Démoussage toiture – Pose cloison)

Joël HOLLEY

12 rue de Fontaine Henry
14610 BASLY
Tél.:/ Fax : **02.31.80.31.72**

Jouvence Image
Restauration numérique complexe
(images anciennes)
Echantillonnage et masterisation audio
(vinyls et cassettes)
Récupération de données numériques
(CD,DVD,Cartes mémoire, clés USB)
24 rue du Canada
14610 BASLY
Tél. : **09.61.33.06.41**

MICHALCIK
Menuiserie ALU – PVC
Rénovation ou neuf
Atelier et exposition permanente

Z.I La Fossette route de Caen
14440 DOUVRES LA DELIVRANDE
Tél. : **02.31.36.21.21**
Fax : **02.31.36.21.26**
Internet :**www.michalcik.fr**

LE MOT DU MAIRE

Il y a 63 ans, le 6 juin dans l'après-midi, les troupes canadiennes libéraient BASLY. Je tiens à remercier les enseignants du Lycée Victor Lépine à Caen, du collège Quintefeuille à Courseulles, de l'école primaire du R.P.I. (à Anguerny et Anisy) d'avoir fait avec leurs élèves ce travail de mémoire. Mais cela ne nous décharge pas, comme parents ou grands-parents, de faire visiter et d'expliquer l'histoire de notre retour à la liberté. Nous disposons à proximité de tous les sites. Nous autres qui avons connu cette guerre sommes vieillissants et allons disparaître les unes et les uns après les autres. Soixante trois ans de paix en Europe mais une paix toujours fragile : il n'y a pas si longtemps dans l'ex-Yougoslavie et toujours dans le monde (il n'y eut que vingt-et-un ans entre les deux guerres mondiales). L'union des Pays d'Europe a permis cette longévité. Il nous appartient d'exiger de nos gouvernants de remettre l'Europe en marche fût-ce à petits pas pour ses peuples toujours plus unis dans la diversité. Défendons bec et ongles la diversité des cultures, à commencer par celle des langues et de la nôtre en particulier.

Je remercie le Conseil Général d'offrir chaque année un dictionnaire à tous nos enfants qui rentrent au collège en classe de 6ème.

Beaucoup trop nombreux sont les jeunes qui perdent vie sur un deux roues. Sont-ils bien informés ? C'est pourquoi je tiens à souligner l'initiative du Moto-club de Basly d'avoir créé une école de conduite, présidée par Monsieur Y.GAUQUELIN, pour les jeunes sur le terrain de BASLY.
Il fallait voir dimanche 24 juin leurs courses sur leur petite moto de moins de 100cc : « comme des adultes ».
Si ces jeunes conduisent plus tard une moto de route, ils auront appris la sécurité, la prudence et la maîtrise pour leur propre vie.

Par ailleurs, permettez-moi de vous recommander de lire avec attention la page concernant la sécurité des piétons. Sa lecture vous dira pourquoi j'insiste.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes vacances.

Le Maire,
F.OUDIN

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Christine POSMYOUCK
Téléphone Télécopie : *02 31 80 07 25*
Adresse E-Mail : mairie.basly@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert :
Mardi, mercredi et samedi de
9 h 00 à 12 h 00

M. le Maire et MM. Les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

BIBLIOTHEQUE

(ouverte à tous)
Ecole Primaire

Mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
Fermeture annuelle du 14 juillet au 15 août

CANTINE

Téléphone Répondeur : 02 31 80 91 82
Ou SIVOS : 02 31 80 54 25

GARDERIE

Salle de motricité (ancienne salle polyvalente)
De 7 h 30 à 9 h00 et de 16 h 30 à 18 h 30

ENCOMBRANTS

Jeudi 11 octobre 2007

ETAT CIVIL

Naissances :

AMAR Lorette, le 14 mai 2007 à Caen
LEBOURGEOIS Timothée, le 27 mars 2007 à Caen
LECOUTURIER Servane,le 23 janvier 2007 à Caen
RAYMOND Bastien, le 26 avril 2007 à Caen

Mariage :

DUFOUR Stéphane et **TESNIERE** Sandra, le samedi 19 mai 2007

LECONTE Luc et **THOMAS** Valérie, le 20 juin 2007

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

COLLECTE DES DECHETS VERTS :

de mi- mars à fin novembre

OUVERTURE DE LA DECHETERIE

Lundi 14 h /18 h
Mercredi 14 h /18 h
Samedi 9 h /12 h – 14 h /18 h

A LIRE AVEC ATTENTION -A LIRE AVEC ATTENTION- A LIRE AVEC ATTENTION

SECURITE DES PIETONS SUR LES TROTTOIRS

Un jeune garçon obligé de contourner un obstacle sur un trottoir, donc de descendre sur la rue, a été happé par un camion et tué dans une commune du Calvados. Que penseriez-vous s'il s'agissait de votre enfant ?

Pourtant à Basly, malgré les avertissements que je dépose sous les essuie-glaces ou que j'adresse verbalement devant l'école en particulier, des automobilistes irresponsables continuent à arrêter leur véhicule sur les trottoirs .

La commune n'a pas les moyens financiers de mettre en place des obstacles contre les récalcitrants comme cela se fait en ville à grands frais supportés par tous !

En conséquence dernier avertissement tiré du Code de la Route (Art.R417-10 paragraphe 1°, IV et V passible d'une amende forfaitaire et de la mise en fourrière de votre véhicule):

- Tout arrêt sera interdit route de Fontaine-Henry entre la rue de l'église et la route de Thaon des deux côtés par des bandes jaunes et panneaux. Des places existent à moins de 200 mètres des entrées de l'école et de la garderie !

- Je demanderai à la gendarmerie par écrit de verbaliser les contrevenants à commencer par le voisinage de l'école, puis les routes de Caen, Courseulles, Douvres et Thaon (CD 79 et 83)

- Enfin, je demanderai à Monsieur le Préfet d'intensifier les contrôles radars aux entrées du bourg.

Le 1er juillet 2007

Le Maire,
F.OUDIN

APPELS D'URGENCES

S.A.M.U. : 15	**SAPEURS-POMPIERS : 18** Portable : **112**
C.H.U. : 02.31.06.31.06	**C.H.R. : 02.31.27.27.27**
Allo Enfance Maltraitée : 119 ou **0.800.05.41.41**	**Centre ANTI-POISON ROUEN : 02.35.88.44.00** **RENNES : 02.99.59.22.22**
GENDARMERIE : 17 Douvres : **02.31.37.29.63** Horaire : 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00	**EDF GDF** (n° AZUR) : **08.10.32.65.70** Dépannage Gaz : **02.31.37.20.97** Dépannage électricité : **02.31.37.20.98**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bureau de POSTE Thaon : **02.31.80.00.19**	**AIRE** Lion-sur-mer : **02.31.97.54.82**	**METEO France** Carpiquet : **08.36.68.02.14**
TRESOR PUBLIC Courseulles-sur-Mer : **02.31.37.46.32**	**PRESBYTERE** Douvres-la-Délivrande : **02.31.97.54.82**	**DECHETERIE** Saint-Aubin-sur-Mer : **02.31.97.43.32**

Déchèterie : **Lundi et Mercredi :** 14h00 à 17h00 **Samedi :** 9h00 à 12h30 / 14h00 à 18h00 (hiver)
9h00 à 12h30 / 14h00 à 18h30 (été)

DENTISTES

Courseulles-sur-Mer

Duncombe	02.31.37.43.80
Le louedec	02.31.37.99.50
Troisemaine	02.31.37.99.50

Douvres-la-Délivrande

Bessac	02.31.37.93.82
Patriarche	02.31.37.50.55
Turgot-Bottereau	02.31.37.34.38

Mathieu

Delmotte	02.31.44.34.00

Thaon

Villedieu	02.31.80.31.30

DERMATOLOGUE

Douvres-la-Délivrande

Dechauffour	02.31.37.94.12

GYNECOLOGUE

Douvres-la-Délivrande

Rivière	02.31.37.21.59

INFIRMIERS

Courseulles-sur-Mer

Berthaud	02.31.37.93.38
Brossillon	02.31.37.48.88
Blaizot	02.31.37.90.99
Deysine	02.31.37.48.88
Higonenq	02.31.37.48.88
Le Boucher	02.31.37.93.38
Lesueur	02.31.37.77.12

INFIRMIERS (suite)

Douvres-la-Délivrande

Boisnard	02.31.37.14.00
Dechauffour	02.31.37.31.62
Hauschalter	02.31.37.25.87
Legrix	02.31.37.14.00
Matelot-Saliou	02.31.37.31.62
Richier	02.31.37.14.00

Mathieu

Berceron	02.31.44.16.32
De Barros	02.31.44.16.32

Thaon

Pelletier	02.31.80.35.32

KINESITHERAPEUTES

Courseulles-sur-Mer

Demercastel	02.31.37.44.29
Guinhut	02.31.37.80.27
Lamarre	02.31.37.80.27
Noël	02.31.37.80.27
Rougereau	02.31.37.80.27

Douvres-la-Délivrande

Chereul	02.31.37.33.50
Duval	02.31.37.29.92
Lepage-Dufour	02.31.37.96.71
Maymaud	02.31.37.29.92
Pardillos	02.31.37.29.92

Mathieu

Pimont	02.31.95.86.70

Thaon

Delmaire	02.31.80.09.20

MEDECINS

Courseulles-sur-Mer

Geslain	02.31.37.45.24
Grenier	02.31.37.45.14
L'honneur	02.31.37.45.14
Lair	02.31.37.45.14
Marmontel	02.31.37.45.24
Tanné	02.31.37.45.14

Douvres-la-Délivrande

Delforge	02.31.37.30.62
Dupuy	02.31.37.30.62
Gautier	02.31.37.78.11
Lebailly	02.31.37.30.62
Lemerre	02.31.37.30.62
Malhère	02.31.37.30.62
Mantoulet	02.31.37.57.57

Mathieu

Gillot	02.31.47.17.76
Granger	02.31.95.29.09

Thaon

Jullich	02.31.80.02.22
Maillol	02.31.80.28.52

PHARMACIES

Courseulles-sur-Mer

Gazengel	02.31.37.48.17
Marette	02.31.37.45.10

Douvres-la-Délivrande

Rouault –Muller	02.31.37.21.76
Tailpied-Hardy	02.31.37.29.60

Mathieu

Perichon-Galbrun	02.31.44.17.79

Thaon

Saussereau	02.31.80.01.88

Ordures ménagères

Collecte des ordures ménagères résiduelles : **mardi et vendredi.**

Collecte des sacs jaunes (bouteilles plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, journaux / magazines, prospectus sans film plastique et cartons) : **mardi.**

Les sacs ou les bacs doivent être sortis la veille au soir à partir de 19h

Les collectes seront assurées les jours fériés.

APPEL AU SECOURS IMPORTANT

18 Pompiers

15 SAMU

112 International

VOUS DEVEZ :

1) Dire votre NOM (et le prénom si homonymes)

2) Votre numéro de téléphone

3) Votre adresse précise : étage, digicode, points de repères éventuels

4) Indiquer le motif de votre appel le plus précisément et répondre aux questions

5) Ne raccrocher que si votre interlocuteur vous le demande (il peut souhaiter vous garder en ligne).

GRIPPE AVIAIRE

Suite à la confirmation de la présence du virus H5N1 hautement pathogène sur les 3 cygnes morts en Moselle, le dispositif de prévention vis à vis de l'influenza aviaire passe du niveau de risque « modéré» au niveau de risque **«élevé»**.

Le passage à ce niveau de risque induit la mise en place des mesures de biosécurité existantes sur **tout le territoire métropolitain**. Ainsi, toutes les communes du Calvados sont concernées par ces mesures.

Les mesures à mettre en œuvre sont les suivantes :

- dans les communes **non comprises** dans les zones écologiques à risque particulier :

- **tout propriétaire ou détenteur** d'oiseaux doit prendre les mesures nécessaires afin de prévenir tout contact direct ou indirect avec les oiseaux vivant à l'état sauvage. Il est **tenu de confiner** ses oiseaux ou de les protéger par des filets ;

- Surveillance des oiseaux détenus en captivité

Tous les détenteurs d'oiseaux **sont tenus** de consulter leur vétérinaire lorsque l'un des critères d'alerte (seuil de mortalité) est atteint ou dépassé (voir fiche jointe). Le vétérinaire consulté est tenu d'en rechercher les causes et d'en rendre compte par écrit au détenteur. Cette consultation **est à la charge** de l'éleveur. En cas de suspicion d'influenza aviaire, le vétérinaire avertit sans délai le directeur départemental des services vétérinaires.

Ce dispositif ne porte pas préjudice à l'obligation de déclaration de toute suspicion d'influenza aviaire.

Précisions :

*Le **confinement** d'un élevage implique un toit étanche et des parois latérales interdisant toute pénétration d'oiseaux et sans continuité avec le milieu extérieur par l'eau. Le jardin d'hiver avec toit étanche et paroi interdisant toute pénétration d'oiseaux sauvages est assimilé à un confinement.*

*La protection d'un élevage ou d'un lieu de détention d'oiseaux par des **filets** implique la pose de filets recouvrant l'ensemble du parcours auquel ont accès les oiseaux ; les filets et leurs supports ne doivent donner aucune possibilité aux oiseaux sauvages de se percher au-dessus des parcours, en particulier les supports et poteaux peuvent être munis de pointes à leur face supérieure. Ces filets doivent interdire l'accès aux oiseaux sauvages de l'ensemble du plan d'eau mis éventuellement à disposition des oiseaux captifs*

Commission des Affaires Techniques, des Travaux et de l'Environnement

Alimentation électrique des lotissements « Les Mutrelles » et «le Hottot» :

EDF prévoit d'alimenter les lotissements Les Mutrelles et le Hottot à partir du poste de transformation situé dans l'enceinte de la mairie. EDF souhaite profiter de cette opération pour sécuriser l'alimentation électrique des habitations de Basly. Dans ce cadre, le circuit emprunté par les canalisations électriques se prolongera jusqu'au poste de transformation alimentant les lotissements du Rocreux. Les rues empruntées feront donc l'objet d'ouverture de tranchée ce qui est fort dommageable pour celles venant d'être revêtues d'un enrobé (route de Thaon, rue du Rocreux). Cependant pour la rue du Rocreux, il est demandé à EDF de passer sous les espaces engazonnés.
Au départ, afin de ne pas ouvrir de tranchée dans l'allée centrale menant à la mairie, le principe de fonçage ou de forage dirigé a été proposé à EDF.
Afin d'accompagner ces travaux d'alimentation électrique, il a été demandé au SDEC une étude d'enfouissement des réseaux sur la route de Thaon. Pour la route de Fontaine-Henry, l'enfouissement des réseaux sera étudié avec le projet de renouvellement du réseau d'eaux usées prévu par le syndicat d'assainissement qui a formulé une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

Travaux dans la commune :

- Aménagement de la bibliothèque dans l'ancienne école primaire

Les travaux de mise en sécurité et de réhabilitation se poursuivent dans l'ancienne école primaire pour accueillir la bibliothèque, remise aux normes du réseau électrique. A ce titre, une subvention départementale vient d'être allouée à la commune.

- Réhabilitation du mur du cimetière protestant – rue Talbot

Ces travaux seront réalisés par les agents communaux avec des pierres de récupération.

- Clôture de l'école maternelle

Un solde de subvention pour des travaux à l'école maternelle subsistait. Afin de ne pas en perdre le bénéfice, une clôture va être posée autour de la cour de l'école maternelle.

Le Maire-Adjoint,
D. PENVERN

S.I.A.E.P. DES EAUX DE LA SOURCE DE THAON

Délégation par affermage du service d'eau potable

Pour rappel, le Syndicat Intercommunal d' Adduction d'Eau Potable des eaux de la source de Thaon a confié, depuis sa création, la gestion et la continuité du service public à un délégataire, par affermage.

A la faveur de l'échéance du contrat d'affermage en juin 2007, le Conseil Syndical a examiné les différents modes de gestion possibles du service de l'eau et a décidé de retenir le même mode de gestion soit l'affermage.
A ce titre, un appel à la concurrence a été lancé en mars 2007.

4 sociétés ont répondu :

- SAUR France (l'actuel fermier)
- La Nantaise des Eaux
- VEOLIA
- Lyonnaise des Eaux

Après un premier dépouillement des offres en avril 2007, deux sociétés avaient été retenues et des compléments d'informations leur avaient été demandés (SAUR France et Nantaise des Eaux).

Après d'âpres négociations avec les deux sociétés productrices des offres les plus intéressantes, le Conseil Syndical a retenu l'offre de la SAUR sur la base du contrat ci-après :

Economie générale du contrat

Délégataire : SAUR France
Durée : 12 ans
Base du contrat : 3 900 abonnés
494 000 m3 facturés

Prix : valeur janvier 2007

Abonnement annuel	25.00 €
Le m3 : de 0 à 100 m3	0.2460 €
de 101 à 200 m3	0.1845 €
de 201 à 400 m3	0.1550 €
au-delà	0.1255 €

Pour rappel, la SAUR France bénéficiait du tarif ci-dessous en janvier 2007 :

Abonnement annuel	29.47 €
Le m3 : de 0 à 100 m3	0.3118 €
de 101 à 200 m3	0.2352 €
de 201 à 400 m3	0.1968 €
au-delà	0.1605 €

Concrètement, le nouveau contrat apportera une baisse de – 18% environ pour un usager consommant 120 m3 , pour la part délégataire.

Ce nouveau contrat amènera par ailleurs les améliorations suivantes par rapport au contrat en cours :

- une définition plus complète des comptes-rendus que doit remettre le délégataire
- un meilleur mécanisme de contrôle de l'utilisation des dotations de renouvellement
- formalisation du suivi patrimonial
- amélioration de la gestion de fin de contrat

BUDGET 2007

Section d'Exploitation : Dépenses = 854938 €
Recettes = 854938 €

Section d'Investissement :
Dépenses = 1 228 838 €
Recettes = 1 228 838 €

TRAVAUX :

Des travaux de réhabilitation ou de renforcement du réseau d'eau potable sont prévus en 2007 à Mathieu, à Fontaine-Henry et entre Fontaine-Henry et Basly.

Ces travaux ont été attribués après appel d'offres à la Sté.CISE (montant du marché = 298 767 € H.T.)

Par ailleurs un retard de renforcement des réserves d'eau au pied du château à Thaon est en cours. Compte-tenu de la population à desservir, un réservoir semi enterré de 500 m3 est envisagé.

Les conclusions de l'étude sur l'état du réseau de protection contre l'incendie sur les communes du syndicat seront connues fin 2007. Dès lors, des travaux devront être envisagés par les communes pour être en conformité avec la réglementation.

Le Maire-Adjoint, Vice-Président du SIAEP

Denis PENVERN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT de la REGION de THAON

BUDGET 2007

Section d'exploitation

Recettes = 219 237 €

Dépenses = 219 237 €

Section d'Investissement

Recettes = 810 252 €

Dépenses = 810 252 €

Etude et carte de zonage assainissement

L'étude et le document de zonage de l'assainissement sur la commune de Bény sur mer sont terminés. Reste une dernière phase à savoir l'organisation d'une enquête publique afin de recueillir les observations du public. Cette dernière phase d'étude est prévue en septembre et octobre 2007 ce qui permettra d'arrêter le document final de zonage de l'assainissement sur Bény, délimitant les zones d'assainissement collectif et non collectif.

Mise en place d'un système anti-odeurs au poste de relèvement de Bény /mer

Le Conseil Syndical a décidé d'engager la mise en place d'un système anti-odeurs, de type NUTRIOX, au poste de refoulement des eaux usées de Bény sur mer. Le cabinet Safège-Environnement a été choisi comme maître d'œuvre pour élaborer et suivre cette opération. Une demande de subvention a été formulée auprès du Conseil Général pour aider à financer ces travaux.

Tavaux de réhabilitation des canalisations d'assainissement – 3è tranche

Pour rappel, ces travaux comprennent :

- BASLY :

Rue du Temple, Rue de Fontaine-Henry, rue du Stade, rue des Sorbiers, soit 715 ml de reprise de réseaux et leur remplacement par des canalisations O 200. Certains tronçons de rue du Bac du Port seraient également à remplacer.

- THAON : R.D.83

Remplacement de la conduite principale de refoulement soit 1320 ml O 125 PVC.

Une demande de subvention a été formulée pour financer ces travaux estimés à 550 000 € TTC pour une réalisation fin 2008-2009 suivant les possibilités de subvention de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général qui reçoivent également des demandes de subventions conséquentes des autres collectivités.

Travaux d'assainissement – 2è tranche

Les travaux d'assainissement de la seconde tranche viennent de se terminer. Ils comprenaient :

- La réhabilitation de canalisations sur Thaon (Place des Saules, Rue des Peupliers, Les Hauts de Thaon, la rue du Fresne et de l'Ormelet)
- Le remplacement des tampons de regard d'assainissement à Basly et Thaon. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise TPC.
- La construction d'un poste de relèvement à BASLY près de la station d'épuration (travaux réalisés par la Sté.JOUSSE)

Cette 2è tranche de travaux s'est élevée à 902 387 € TTC

Le Maire-Adjoint, Président du S.I.A.R.T.

Denis PENVERN

INFRASTRCTURES POUR GENS DU VOYAGE

Communauté de Communes « Cœur de Nacre » / Aire de grand passage pour les gens du voyage :

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage fait obligation à la Communauté de Communes « Cœur de Nacre » d'aménager une aire permanente de 30 places et une aire de grand passage de 100 places.

Pour le 18 août prochain, la Communauté de Communes « Cœur de Nacre » se doit de proposer au Préfet du Calvados deux emplacements, un pour l'aire permanente de 30 places et un pour l'aire de grand passage.

La commune de Douvres accueillerait l'aire permanente de 30 places sur son territoire. Il reste à trouver le terrain pour l'aire de grand passage soit 2 hectares pour 100 caravanes sur l'ensemble du territoire des communes de la communauté « Cœur de Nacre ».

- **Quelques précisions sur les aires de grand passage** :

Par grand passage, on entend un regroupement d'un minimum de 50 caravanes. Les grands passages ont principalement lieu pendant les mois de juillet et août.
Pour ce type d'aire, l'Etat a prévu une subvention forfaitaire de 80 035 € soit 70% de la dépense H.T. plafonnée à 114 336 €. Ce dispositif est complété par un financement du Conseil Général à 30% de la dépense plafond.
Pour les frais de fonctionnement, aucune aide de l'Etat n'est prévue. Un forfait est demandé aux familles (forfait à la caravane) afin d'indemniser les communes d'accueil pour les dépenses afférentes au ramassage des ordures ménagères et les dépenses en eau. Le Conseil Général apporte une aide de 100 € par an et par place.
La durée de stationnement sur ce type d'aire ne doit pas être supérieure à une quinzaine de jours. De même, il est préférable que ce terrain ne soit occupé que deux ou trois fois dans l'année.

- **Qu'entend t-on par « gens du voyage » ?**

Il est très difficile de parler des gens du voyage en termes généraux parce qu'ils constituent une mosaïque de populations très diverses en termes culturel, religieux, et socio-économique. Les termes sont multiples pour désigner les gens du voyage : Bohémiens, Nomades, Gitans, Forains, Romanichels, … Ces communautés sont mal connues et les noms qui les désignent font davantage référence à des clichés qu'à une réalité.

1. **les origines et les groupes**

La diversité du monde du voyage se prête mal à une classification satisfaisante. Il n'existe pas de terme adéquat pour définir de façon rigoureuse les différentes populations. En fait, deux vocables sont utilisés :

- l'un se référant au mode de vie itinérant : gens du voyage
- l'autre ayant un caractère social : Tsiganes

Le terme tsigane est utilisé par les non tsiganes pour désigner des populations qui ne se retrouvent d'ailleurs pas à travers cette appellation. Le terme regroupe trois principaux sous-groupes : les Roms, les Romanichels (encore appelés Manouches ou Sintis) et les Gitans.

2. une culture forgée par le voyage

Probablement parti des Indes au Xè siècle et présent en Europe au XVè siècle, le peuple tsigane s'est partagé en plusieurs groupes qui ont suivi des itinéraires migratoires différents et ont modifié en conséquence leur langue, leur culture et leur mode de vie.

Les antagonismes entre clans sont fréquents.

- les Roms viennent d'Europe centrale et orientale, de même que les Manouches ou les Sintis, mais ces derniers ont transité par l'Allemagne ou l'Italie.
- Les Gitans ou Kales sont passés par l'Espagne, le Portugal ou l'Afrique du Nord et vivent pour la plupart dans le sud de la France.
- Les Yéniches, groupe d'origine européenne et non tsigane, ont adopté un mode de vie lié au nomadisme à la suite d'évènements historiques, économiques. Ils vivent plutôt dans l'Est de la France.

Qu'ils soient ferrailleurs, chaudronniers, récupérateurs, ramoneurs, cueilleurs ou gens du cirque, les Tsiganes ont continué à travers les âges à exercer des activités professionnelles liées au voyage. La sédentarisation progressive de certaines familles a pu être un choix. Elle est malheureusement souvent le résultat d'une paupérisation et d'une marginalisation progressive.
L'utilisation du mot « Nomade » doit être prudente. Les gens du voyage ne sont pas tous les nomades errants que l'imaginaire collectif conçoit. Certaines familles ne bougent quasiment plus à cause du coût du transport, de la scolarisation des enfants, et tout simplement parce qu'il est difficile de stationner une caravane en France aujourd'hui, lorsque l'on est une famille du voyage.
L'expression « Gens du voyage » inclut donc les familles nomades et celles qui le sont beaucoup moins.
Au sens du schéma départemental, constituent des gens du voyage les voyageurs qui vivent et se déplacent en habitat mobile ou susceptible de l'être, pendant tout ou partie de l'année, c'est-à-dire les nomades sédentaires qui se réclament du voyage.

CONCLUSIONS :
Le Conseil Municipal de BASLY a examiné à deux reprises les possibilités d'accueil et a conclu à l'unanimité que la commune de Basly ne peut aucunement mettre à disposition l'aire permanente ou de grand passage des gens du voyage sur son territoire.

Le Maire-Adjoint,
D. PENVERN

ENERGIES

GAZ :

Le syndicat S I G A Z est en cours de négociation avec les candidats à l'installation de réseaux. Nous n'avons encore aucune information sur ce sujet.

ELECTRICITE :

Depuis le 1er juillet les particuliers peuvent changer de fournisseur d'énergie électrique. Ceux-ci feront sans doute leurs offres.
Le SDEC énergie, auquel la commune adhère, a imprimé un document à votre disposition au secrétariat de la mairie, sinon se renseigner sur l'adresse internet. La lecture de cette brochure est à recommander avant tout choix en la matière.

A Basly, le 4 Octobre 2006

Monsieur le maire,

Dans les bulletins municipaux que nous recevons de la mairie, vous mettez toujours un point d'honneur à nous parler de la nature, du silence de la campagne, or tous les dimanches, des gens s'entraînent au moto-cross. Oh, ce n'est pas mal du tout, au contraire le moto-cross est le bienvenu : il y a si peu d'activités sur Basly, mais le désagréable étant le bruit généré par les véhicules.

Etant donné que j'habite non loin du terrain d'entraînement, je suis gênée par le vacarme que font les motos tout-terrain. Imaginez, pendant l'été , le matin, je suis réveillée par ces pétarades ! Ce n'est pas tout, je ne peux pas manger sur la terrasse ou me reposer dans le jardin dans le calme quand le temps le permet, tant ces sons sont tonitruants et souvent assourdissants ! Il en est de même, bien sûr, pour mes voisins.

Et pourtant, selon le règlement de la commune, il est interdit le dimanche et les jours fériés de tondre sa pelouse à cause du bruit. Mais, le bourdonnement de ces engins est beaucoup plus bruyant que ma tondeuse !

Je propose donc que les entraînements se déroulent plutôt en semaine où les occasions pour nous sont plus rares d'être à l'extérieur de la maison, et que les quelques compétitions soient organisées éventuellement le dimanche, puisqu'elles n'ont lieu que trois ou quatre fois par an.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, remédiant à ce souci,
je vous prie d'agréer, Monsieur le maire,
mes salutations respectueuses et distinguées,

Camille MEIGNEN

Mademoiselle Camille MEIGNEN

Vous avez lu le Mot du Maire, l'école de pilotage pour les jeunes est une bonne activité pour leur enseigner la prudence plus tard sur les routes.
Certes l'entraînement fait du bruit, mais moins qu'une tondeuse sur le gazon d'à côté ; en outre les motos sont des petites cylindrées 65 et 85 CC.
La réglementation sur le bruit a été prise par le Préfet du Calvados qui a aussi autorisé l'Ecole de Moto.
Cette école est animée par des bénévoles qui en semaine ont leur métier, tandis que les jeunes sont à l'école.
Voilà la réponse que je peux vous faire et vous remercie pour votre lettre.

Le Maire,
F. OUDIN

LE SERGENT ANGLAIS ALFRED BARNES

Le Sergent BARNES repose dans le cimetière de Basly.

Agé de 31 ans, appartenant au « Black Watch », il perdit la vie le 17 juin 1944 quelque part dans notre région.

Nous avons reçu une lettre datée du 27 septembre 2006 de son neveu le Professeur Cédric MILNER qui remerciait la commune pour les soins apportés à l'entretien de la tombe de son oncle « ALF ».

Aussi, ai-je demandé à Monsieur MILNER s'il pourrait nous dire la vie de ce jeune homme et y joindre quelques photos.

Avec son accord j'ai souhaité que ces photos et la dernière lettre du Sergent à sa famille, figurent dans notre bulletin afin que son nom ne soit pas seulement écrit sur la pierre claire de notre cimetière mais qu'il prenne dans nos mémoires un visage, le sien et celui de ses proches ainsi que son écriture ; comme nous gardons dans nos familles le souvenir d'un parent éloigné et ce, de génération en génération.

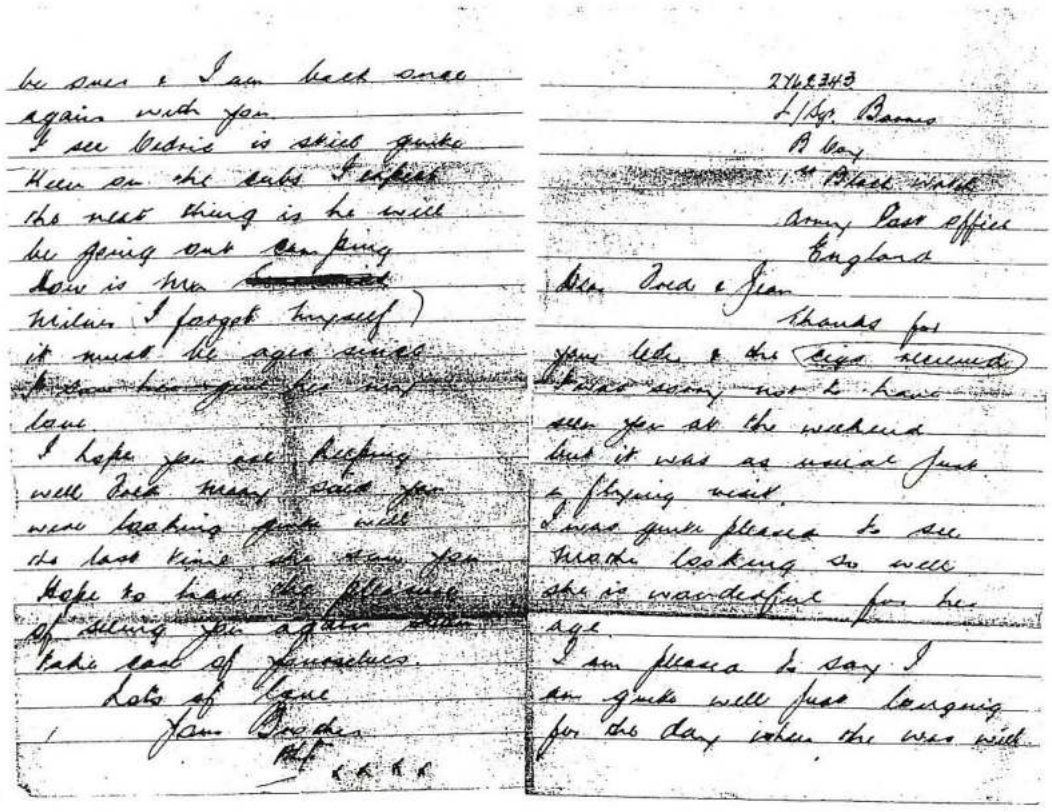

be over & I am back once again with you.
I see Cedric is still quite keen on the cubs I expect the next thing is he will be going out camping
Now is Mrs ~~[illegible]~~ Milner (I forget myself) it must be ages since I saw her last year she was looking fine
I hope you are keeping well Bob mum said you were looking quite well the last time she saw you
Hope to hear the pleasure of seeing you again soon
Take care of yourselves.
Lots of love
Your Brother
Alf
x x x x

2762343
L/Sgt. Barnes
B Coy
1st Black Watch
Army Post Office
England

Dear Bob & Jean
thanks for your letter & the cigs enclosed
Pour sorry not to have seen you at the weekend but it was as usual just a flying visit.
I was quite pleased to see Mum looking so well she is wonderful for her age
I am pleased to say I am quite well just longing for the day when I can be with

a letter from Sergeant Barnes to my mother & father.

LE SERGENT ANGLAIS ALFRED BARNES

Sa mère et son père

Le Sergent Alfred BARNES

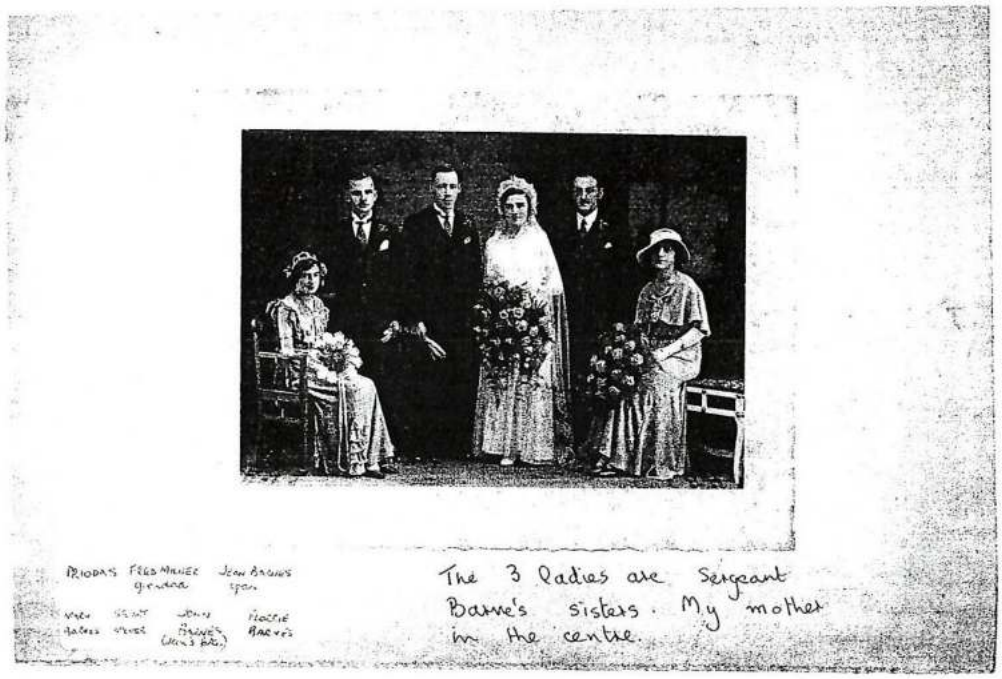

Ses trois sœurs
Celle du centre est la mère de M.MILNER

CEREMONIE DE LA LIBERATION DE LA COMMUNE
Avec le régiment des transmissions

C'est devant la feuille d'érable que se sont réunis les participants aux cérémonies du Débarquement et particulièrement de la libération de la Commune par les régiments canadiens. En présence de Michel LEBARON, Président du Comité Souvenir Juno Normandie, de Jean-Marc LEFRANC, Député.
François OUDIN, Maire, a rappelé le sacrifice de **« tous ces Canadiens, engagés volontaires, débarquant à JUNO BEACH pour libérer les Communes du nord de CAEN. A BENY SUR MER, 2044 tombes témoignent de l'âpreté des combats.**

Le travail de mémoire réalisé par les enseignants du Lycée Victor Lépine à CAEN, du Collège Quintefeuille à COURSEULLES SUR MER, de l'école primaire du RPI à ANISY, permet la transmission de cette mémoire de la bataille de Normandie, des combats pour la liberté de l'Europe, car les vétérans, les témoins que nous sommes vont disparaître petit à petit ».

Ouest France du 13 juin 2007

FOOTBALL CLUB DE BASLY

Du suspens jusqu'à la dernière journée ...

Le FCB finit sa saison sur « les chapeaux de roues » (4 victoires, 2 nuls pour une seule défaite sur les 8 dernières rencontres), et heureusement car il nous aura fallu attendre l'avant dernière journée du championnat pour être certain de rester en 3éme division. Avec 40 points, l'équipe du FCB fait un parcours honorable pour sa première année à ce niveau puisqu'elle termine 8éme de son championnat en laissant 4 équipes derrière elle. Lion/mer, Caen Chemin vert et Les turques d'Hérouville descendront en 4ème division, Fleury/orne et Hermanville auront la chance de jouer en 2éme division dès septembre pour la saison 2007/2008.

D'or et déjà, les membres du bureau ont commencé à préparer la saison prochaine, 3 ou 4 nouveaux joueurs nous rejoindront , *« nous souhaitons garder notre esprit de famille au sein du club, c'est une volonté des dirigeants et nous ferons tout pour garder cette ambiance dans la continuité de ces 3 dernières années »* commente Manu Hébert.

Nous tenons par ces quelques mots à remercier Fabrice Genevieve qui nous a entraîné bénévolement cette année, des raisons personnelles le poussent à nous quitter mais il gardera un très bon souvenir *« d'une bande de potes très soudée... »* nous a t-il dit lors de l'assemblée générale du club. Un grand merci également à notre président Ludovic Joli qui pour des raisons similaires, laissera son poste de président vacant mais qui restera joueur *« On ne quitte pas ce club comme ça, je finirai ma carrière à Basly »* un clin d'œil qui montre bien à quel point on est fier d'être Baslien. Et nous finirons ces remerciements pour tous les joueurs, arbitres et bénévoles : Mireille, Nono, Mathieu, Manu et « nos belles buvetteuses » pour ne citer qu'eux qui font leur maximum pour faire vivre ce club et animer nos dimanches après midi.
Vive le foot, vive et FCB !

(Site internet du club : http://fcbasly.canalblog.com/)

LE CLUB DU TEMPS DE VIVRE

Les vacances approchent et voici un résumé de nos diverses activités du premier semestre 2007 :

☺ Le 11 janvier, nous avons fêté les **Rois** ;

Le 25 janvier, confectionné par des adhérents du Club, un **repas** a été servi à tous les membres ;

☞ Le 1er février s'est tenue **l'Assemblée générale** à la Salle du Temps de Vivre. Après consultation des adhérents présents, les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions ;

☼ Le 8 février, sur invitation du Président du Club, **M. LAVISSE**, Conseiller général, a accepté de venir nous rejoindre afin de répondre à des questions posées par nos Anciens. Celui-ci a bien voulu prendre le goûter avec nous et a même participé à quelques jeux de société dans une ambiance très conviviale ;

Le 27 avril, nous nous sommes rendus en Suisse Normande à **PONT-ERAMBOURG** pour effectuer une **randonnée pédestre** soit de 3km5 soit de 7Kkm5 au choix. Après avoir repris des forces au restaurant, nous sommes repartis pour une promenade de 13km en **vélo rail**.
Cette excellente journée était organisée sous l'égide de la Fédération des Aînés Ruraux du Calvados.

Quelle journée sportive !

☺ Le 19 mai, pour leurs **NOCES D'OR**, Marie-Thérèse et Maurice Lorpin, en présence de leur famille et amis, ont renouvelé leurs vœux à la Mairie de Basly.
A l'issue de la cérémonie, cadeaux et fleurs leur ont été offerts par les adhérents du Club et nous avons trinqué joyeusement à leurs cinquante années passées ensemble.

♬ Le 2 juin, nous étions conviés au **Festival des Aînés Ruraux au Hall des expositions à Caen.** Au programme : Messe avec deux chorales et Trompes de chasse de Normandie, visite des divers stands puis repas. L'après-midi, spectacle par le groupe « La Flambée ».
Les adhérents ayant assisté à ce festival sont rentrés très satisfaits de cette journée.

❀ A ce jour, l'effectif du Club est 27 adhérents. Pendant les mois de juillet et août, le Club reste ouvert aux personnes qui ne partent pas en vacances et qui souhaitent se rencontrer le jeudi après-midi.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

LE CLUB DU TEMPS DE VIVRE

Mots fléchés

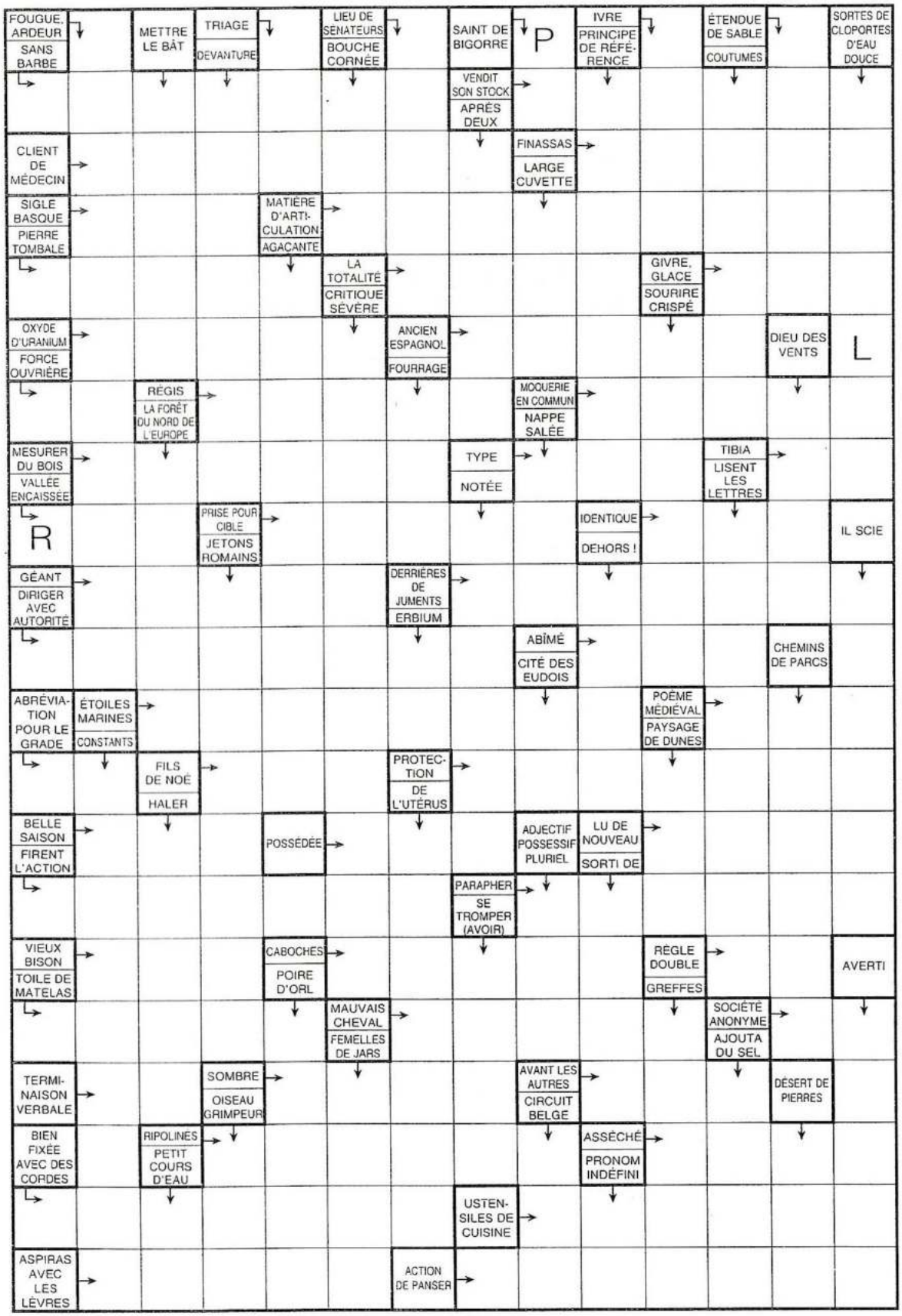

L'EQUIPE MINICIPALE

VOUS SOUHAITE

DE BONNES VACANCES 2007

Solution des mots fléchés

```
■I■■T■S■P■S■P■
IMBERBE■ECOULA
■PATIENT■RUSAS
■ETA■CARTILAGE
STELE■TOUT■GEL
■URANE■IBERE■L
FO■GERES■RISEE
■STERER■MEC■OS
RIA■VISEE■TEL■
■TITAN■CROUPES
REGENTER■USE■C
■■ASTERIES■LAI
GR■SEM■TUTELLE
■ETE■EUE■■RELU
AGIRENT■SIGNER
■URE■TETES■TE■
ALESE■ROSSE■SA
■IR■NOIR■UNS■V
■E■PEINTS■TARI
ARRIMEE■POELES
■SUCAS■PANSAGE
```

JL Motoculture
Vente – Réparation
Entretien – Dépannage
Cycles, cyclos toutes marques

Z.I Route de Reviers
14470 COURSEULLES S/MER
Tél. : **02.31.37.54.55**

Couverture – Zinguerie – Ramonage
Neuf et Rénovation – Démoussage

Entreprise PESNELLE

17 rue talbot
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.08.40**
Fax : **02.31.80.64.19**
Mail **: ent.pesnelle@wanadoo.fr**

Récupération de ferraille – Voitures et épaves
Dépannage 24/24

HUET Olivier

7 rue talbot
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.36.84**
02.31.80.98.77
06.84.22.04.30

SANICLIM (SARL)

Plomberie – Dépannage
Chauffage (mazout – gaz)

18 rue du bac du port
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.07.50**
Fax : **02.31.80.68.55**

Boulangerie – Pâtisserie

M. Mme DESOBEAUX
Ouvert le lundi
Fermé le mardi

3 route de Saint Aubin
14610 BASLY
Tél. / Fax **: 02.31.80.08.15**

LEPETIT
électricité

Installation - Dépannage

17b rue du bac du port
14610 BASLY
Tél. : **02.31.08.49.40**
Fax : **02.31.08.49.60**

Guidon Sylvain
Peinture – Ravalement
Revêtement murs et sols – Travaux neufs
Rénovation - Petits travaux d' entretien

17 route de Fontaine Henry
14610 BASLY
Tél. : **02.31.08.44.70**
06.22.33.96.99
Mail **: sylvain-guidon@club-internet.fr**

PAYSAGISTE
Bruno HEBERT

Entretien et création d'espaces verts
Elagage – Abattage

5 route de Courseulles
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.00.83**
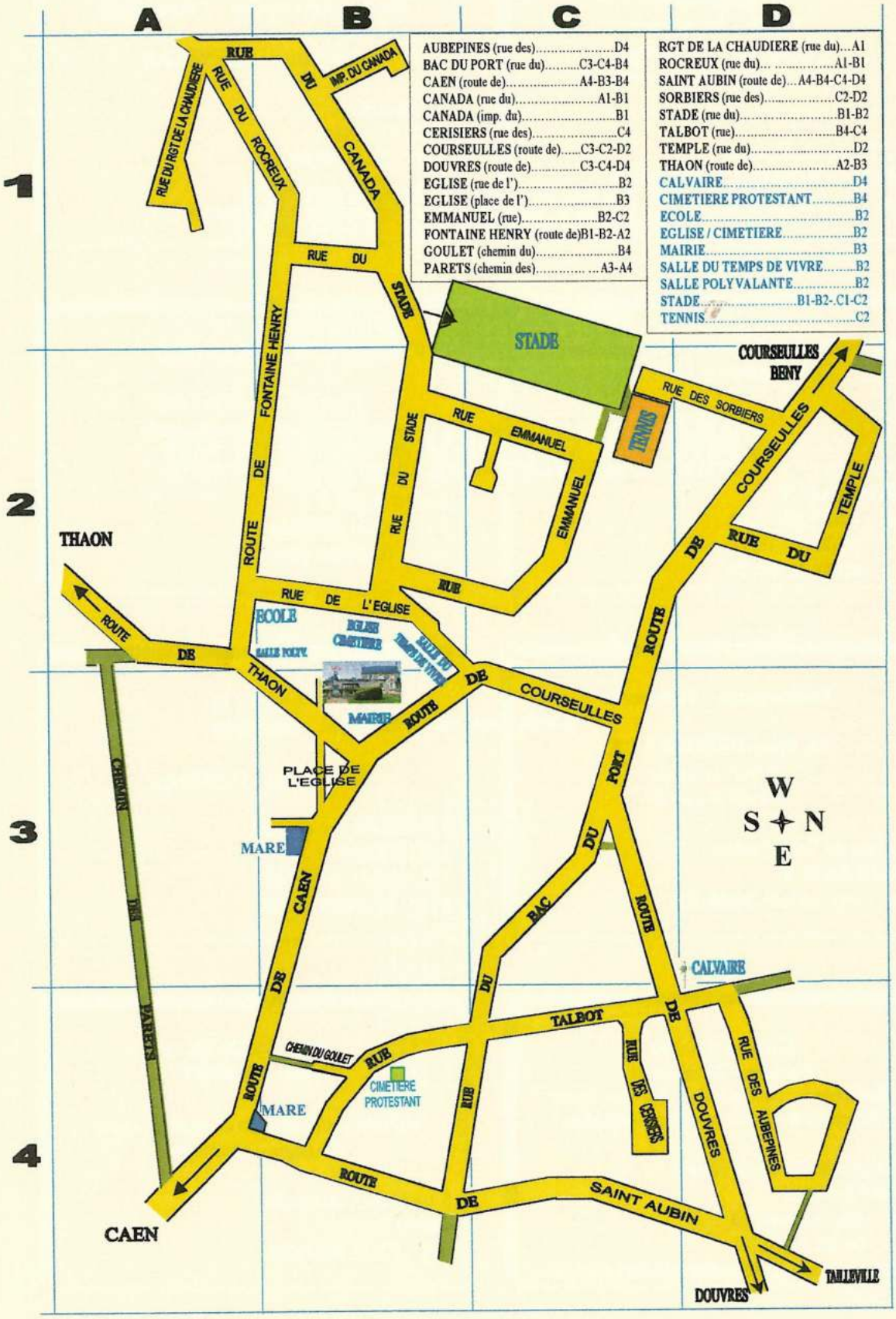
PLAN DE BASLY